Lorsque l’un d'entre vous se couche, qu’il frotte sa couche avec l’intérieur de son pagne car il ne sait pas ce qui lui a succédé sur celle-ci.

Abû Hurayrah (qu’Allah l’agrée) relate que le Messager d’Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque l’un d'entre vous se couche, qu’il frotte sa couche avec l’intérieur de son pagne car il ne sait pas ce qui lui a succédé sur celle-ci. Qu’il dise ensuite : " C’est en Ton nom, mon Seigneur, que je pose mon flanc et c’est par Toi que je me relève. Si Tu retiens mon âme, fais-lui miséricorde et si Tu la retournes, alors préserve-la comme Tu préserves Tes serviteurs vertueux ! " »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith tourne autour de l’explication des invocations à dire avant de dormir, au moment où l’individu confie son âme à Allah, Exalté soit-Il, pour une durée lors de laquelle il ne détient aucune force et ne peut se mouvoir. Il la laisse donc dans la main de son Créateur, avec une confiance absolue, afin qu’Il la protège et la Lui rende. Les savants disent que la raison pour laquelle on évoque et invoque Allah avant de dormir ainsi qu'en se réveillant, c’est afin que les actions commencent et se concluent par l’adoration. Dans ce hadith béni, le Prophète (sur lui la paix et le salut) nous apprend ce qu’il est bon de dire et de faire avant de dormir. Il nous a montré ce qu’il fallait faire en disant : « Lorsque l’un d'entre vous se couche, qu’il frotte sa couche. » En effet, les Arabes avaient l’habitude de laisser la couche telle qu’elle était et il arrivait donc que des insectes nuisibles y pénètrent, ou que de la poussière y entre et la salisse. Il a donc ordonné de frotter la couche avant de dormir. Ensuite, il a montré ce avec quoi il fallait la frotter en disant : « … avec l’intérieur de son pagne. » Le pagne est le vêtement porté sur la partie inférieure du corps. Ce qui est visé ici est l’intérieur du pagne, car c’est plus facile pour frotter et cela aide à garder propre l’extérieur du pagne. De même, cette façon est plus à même de cacher ses parties intimes. Puis, il a montré la raison pour laquelle il faut frotter la couche, en disant : « car il ne sait pas ce qui lui a succédé sur celle-ci. ». Cela nous montre à quel point la loi islamique veille à préserver le corps et la santé. En effet, c’est par le biais du corps que l’on peut pratiquer la Religion. L’aspect pratique de cette tradition prophétique se termine ici et sa sagesse nous a donc été expliquée. Ensuite, vient l’aspect oral. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Puis, qu’il dise : C’est en Ton nom, mon Seigneur… » C’est-à-dire : au nom d’Allah, le Très-Haut, le Très Grand, je pose ce corps inerte sur la couche. Cela nous apprend qu’il est recommandé que l’individu évoque son Seigneur à chaque instant. Il a dit : « que je pose mon flanc et c’est par Toi que je me relève » C’est-à-dire : je ne pose et je ne relève ce corps qu’en mentionnant Ton Nom. Il (sur lui la paix et le salut) a ensuite dit : « Si Tu retiens mon

âme, alors fais-lui miséricorde. » C'est-à-dire : si je meurs. « Et si Tu la retournes… » : si je vis. « Alors préserve-la comme Tu préserves Tes serviteurs vertueux ! » : préserve mon âme comme Tu préserves Tes serviteurs, en la protégeant de façon générale, de tous les péchés, de tous les dangers, de tous les maux, etc. Ceci est semblable à la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut) : « Préserve Allah, Il te préservera ! ». C'est une préservation générale. Voilà pourquoi, il a précisé qu'il s'agissait des « serviteurs vertueux », car la protection d'Allah ne se gagne que par la vertu. Ainsi, celui qui se montre négligent et insouciant ne gagnera aucune part de la protection divine particulière, celle qu'Allah réserve à Ses alliés et à ceux qu'Il aime. Il pourra cependant gagner une part de la protection générale.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6034

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY
لجنة الدعوة الإلكترونية
EDC E-Da'wah Committee